

ANNEXE IV

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES DONNÉES RELATIVES AUX UTILISATIONS DE SOLVANTS PAR LES MENUISERIES

Formulaire à envoyer par courriel à environnement@gouv.mc ou par voie postale à : Direction de l'Environnement 3, avenue de Fontvieille, 98000 Monaco.

LE DÉCLARANT

Nom, Prénom ou Raison Sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Année des données déclarées : _____

Indiquer les quantités de bois massif qui ont subi un traitement de préservation antifongique et/ou anti-insecte et/ou anti-humidité (hormis peinture et vernis) (veuillez préciser le type de traitement) :

Type de traitement	Quantité de bois (en m ³)

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet de l'entreprise, le cas échéant

La Direction de l'Environnement collecte les informations nécessaires aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques de la Principauté. En application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos informations nominatives traitées auprès de la Direction de l'Environnement. Pour cela, vous pouvez vous présenter directement ou envoyer un courrier postal au 3, avenue de Fontvieille à Monaco. Toute demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité.